

Juillet 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Fête du Canada Mairie fermée	2 Biblio (14h à 16h et 19h à 20h)	3 Pétanque   	4	5	6 Fête du Nautisme (De 10h30 à 16h30) Parc J.-B.-St- Germain
7	8	9 Biblio Conseil municipal (20h)	10 Pétanque  	11	12	13
14	15	16 Biblio	17 Pétanque  	18	19	20
21	22 Mairie fermée	23 Mairie fermée Biblio fermée	24 Pétanque Mairie fermée  	25 Mairie fermée	26 Mairie fermée	27
28	29 Mairie fermée	30 Mairie fermée Biblio fermée	31 Pétanque Mairie fermée			



COMPLICE des initiatives de sa communauté,
Desjardins est fier d'apporter son appui aux
 activités de la région.

450 746 7000

 **Desjardins**

Coopérer pour créer l'avenir

L'info



D'EST EN OUEST



Volume 15 - Numéro 6

Juillet et août 2019



LA FÊTE DU NAUTISME

LE 6 JUILLET, DE 10 H 30 À 16 H 30
AU PARC J.-B. SAINT-GERMAIN (SUR LA RUE PRINCIPALE)



JOURNÉE GRATUITE



Cette fête s'adresse à tous, petits et grands. Invitez votre famille, amis, voisins, etc.

En cas de pluie, l'évènement est annulé !

Apportez vos chaises ainsi que le maillot de bain de votre ou vos enfant(s) pour les jeux d'eau.

Dîner BBQ gratuit!



AU PROGRAMME

Stationnement gratuit!

LA PLACE AUX MARCHANDS

Plus de 10 kiosques sur place, ça vaut le détour!

ACTIVITÉS POUR TOUS

Pétanque, shuffleboard, Washer, bolaball, etc.

De 13 h 30 à 14 h 30 : Séance de Yoga sur le bord de l'eau

ACTIVITÉS POUR ENFANTS

Chevaux miniatures par la SQ, Bobbie l'amusant bateau parlant, mascotte, jeux d'eau, ateliers scientifiques, murale thématique animée, tente famille et plus encore...

Plusieurs beaux prix de présences au cours de la journée!



SUR L'EAU

Venez faire une randonnée de kayak ou de canot, seul ou en famille, et ce, **gratuitement, premier arrivé, premier servi.** Sensibilisation de la sécurité nautique et de la SQ.

Plaisirs et découvertes assurés, et ce, dans une ambiance musicale. On vous y attend en grand nombre!

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489
Télécopieur : 450 789-2970
Courriel : info@yamaska.ca
Site web : www.yamaska.ca
Facebook : [Municipalité de Yamaska](https://www.facebook.com/Municipalite_de_Yamaska)

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30
Vendredi : 8h à 12h

Les membres du Conseil municipal

Mairesse :

Diane De Tonnancourt 450 808-2153
mairesse@yamaska.ca 450 789-2897

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx 450 808-3437
danielle_proulx_19@hotmail.com

Yvan Robidoux 450 517-0025
yvanrobidoux@outlook.com

Richard Théroux 450 789-0129
richard.theroux@bell.net

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175
dianebebeau202@hotmail.com

Martin Joyal 450 880-0386
martinjoyal6969@gmail.com

Alain Crevier 450 789-3427
acreviercpa@gmail.com

Direction générale :

Joscelyne Charbonneau 450 789-2489
directiongenerale@yamaska.ca

Numéros de téléphones

Coordonnateurs des mesures
d'urgence :

Diane De Tonnancourt
450 789-2897
450 808-2153

Urgence – Police – Incendie –
Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec
appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction,
rénovation (sur rendez-vous)
450 789-2489

Salle Léo-Théroux
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

S.P.A.D
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins
Pierre-De Saurel
450 746-7000

École intégrée de Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition :
16 août 2019

Prochaine parution :
3 septembre 2019

Août 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1 Mairie fermée	2 Mairie fermée	3
4	5	6 Biblio (14h à 16h et 19h à 20h)	7 Pétanque 	8	9	10 Arrivée des marcheurs pèlerins 16h à l'église
11	12	13 Biblio Conseil municipal (20h) À la salle Léo-Thérout	14 Pétanque 	15	16	17
18	19	20 Biblio	21 Pétanque 	22 Bingo Afeas à 19 h	23	24
25	26	27 Biblio	28 Pétanque 	29	30	31



82 rue Principale (coin du pont)

Lundi au vendredi de 15 h à 22 h
Samedi et dimanche de 13 h à 22 h

(Horaire variable pour Juin)

Votre bar laitier à Yamaska! 

SUPER BINGO AFEAS

LE JEUDI 22 AOÛT 2019 à 19H

PRIX EN ARGENT \$\$\$

Salle Léo-Thérout

45, rue Cardin à Yamaska

Information : Diane 450 789-2175

Casse-croûte sur place!



Transport scolaire & voyages spéciaux



Jasmin Bibeau
Propriétaire
Cell.: 450 880-1430

188 Mgr Parenteau
Yamaska, Qc J0G 1W0

Courriel: jbibeau@bellnet.ca

Tél.: 450 789-0757
Fax: 450 789-5693

MARCHE RICHELIEU BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



JEAN-BERNARD ÉMOND
Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
71, rue De Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
450 742-3781
jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca



LOUIS PLAMONDON

BÉCANOUR | NICOLET | SAUREL



Chambre des communes

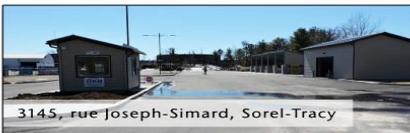
307, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy, Québec J3R 1K6

Tél.: (450) 742-0479
Télec.: (450) 742-1976

www.louisplamondon.com
facebook.com/LouisPlamondonBQ

louis.plamondon@parl.gc.ca

HORAIRE D'ÉTÉ À L'ÉCOCENTRE RÉGIONAL



3145, rue Joseph-Simard, Sorel-Tracy

**DU 3 AVRIL AU 1^{er} DÉCEMBRE 2019,
L'ÉCOCENTRE SERA OUVERT DU MERCREDI AU
DIMANCHE, DE 9 H À 16 H 15**

Usagers acceptés : résidents de la MRC de Pierre-De Saurel avec preuve de résidence.

Les entrepreneurs ne sont pas acceptés.

Matières acceptées :

- ⇒ Résidus de construction : bois, béton, brique, pierre, terre, bardeaux d'asphalte, isolants, gypse;
- ⇒ Encombrants non réutilisables : meubles, matelas, appareils électroménagers, baignoires, tapis, toiles, clôture;
- ⇒ Appareils électroniques : systèmes audio-vidéo et équipements informatiques;
- ⇒ Résidus verts : gazon, feuilles, branches;
- ⇒ Résidus domestiques dangereux : peintures, huiles, diluants, bonbonnes de propane, batteries, engrais, pesticides, etc.
- ⇒ Pneus avec ou sans jantes.

Matières refusées :

- ⇒ Matières issues d'activités commerciales;
- ⇒ Feux d'artifice, armes et munitions;
- ⇒ Terre contaminée;
- ⇒ Biphényle polychloré (BPC), amiante.

À noter que tout objet ayant encore un potentiel de réutilisation doit être apporté au Recyclo-Centre (vêtements, meubles, vaisselle, etc.).

MRC
DE Pierre-De Saurel

WWW.MRCPIERREDESAUREL.COM
WWW.MISSIONREDUCTION.COM

Pour plus d'information : 450 743-2703

Mot de la Mairesse

Voici le mot que la mairesse a prononcé lors de l'annonce publique fait dans le cadre du spectacle de fin d'année devant parents et élèves concernant l'obtention de l'aide financière de 8,5 M \$ pour l'agrandissement du pavillon Notre-Dame de l'école intégrée d'Yamaska...



Wow! Quelle belle nouvelle pour Yamaska! Je suis tellement heureuse de la partager avec vous!

Avant tout, je voudrais saluer les distingués invités qui se sont déplacés jusqu'à nous pour vous annoncer publiquement ce que nous avons appris hier lors de l'annonce faite par M. Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Aujourd'hui, l'occasion était idéale pour le faire devant vous, parents et élèves...

Depuis 2011, les conseils municipaux qui se sont succédés ont adopté des résolutions appuyant ce projet d'agrandissement du pavillon Notre-Dame. Nous avons essuyé des refus à plusieurs reprises, mais cette fois, grâce au travail de collaboration avec notre député, M. Jean-Bernard Émond, notre dossier à cheminer jusqu'à son acceptation par le ministère.

Ce projet va permettre de sécuriser le déplacement des élèves qui était si problématique et aussi permettre à nos jeunes de pouvoir accéder à des services et des infrastructures modernes et adéquates auxquels vous avez droit afin de bénéficier d'un climat de réussite optimal. Les citoyens pourront eux aussi profiter de certaines de ces nouvelles infrastructures.

En terminant, je veux, au nom des membres du Conseil municipal, remercier la Commission scolaire et tous les intervenants qui ont œuvré dans le dossier depuis le tout début. Ce projet marque le début d'une nouvelle ère pour toute la communauté de Yamaska.

Enfin, je m'adresse à vous, les jeunes... S'il y a une morale à tirer de cette longue aventure, c'est qu'il faut toujours, mais toujours, croire en ses rêves!

Merci encore à tous et plus particulièrement à vous M. le député!

*Diane De Tonnancourt
Mairesse*

Règlementation municipale – Piscine

Saviez-vous que ?

Toute piscine ayant une hauteur **de moins de 1,2 m** doit être clôturée?



Toute piscine **démontable, gonflable ou non**, ayant une hauteur **de moins de 1,4 m** doit également être clôturée?

Vous devez prendre un **permis** pour l'installation d'une piscine afin que votre installation soit conforme ?

Avant de faire l'acquisition d'une piscine, informez-vous auprès de la municipalité pour votre demande de permis au 450 789-2489.

Depuis juillet 2010, le gouvernement du Québec de même que plusieurs municipalités ont adopté des réglementations pour assurer la sécurité des piscines résidentielles. Leur application vise à réduire les risques de noyade, particulièrement chez les jeunes enfants de moins de 5 ans, et ce, en contrôlant et protégeant l'accès aux piscines résidentielles.

La municipalité de Yamaska vous souhaite une belle saison de baignade en toute sécurité !

Important

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 21 juillet au 3 août inclusivement

Fête du Nautisme

Veillez prendre note que les stationnements des deux rampes de mise à l'eau seront **GRATUITES** le 6 juillet et que la rue Principale (entre la rue Lauzière et Salvass) sera fermée de 8 h 00 à minuit.

Inscription au Programme Passe-partout!



Vous avez un enfant qui aura 4 ans avant le 1^{er} octobre prochain ? Il est admissible au programme passe-partout offert gratuitement par la Commission scolaire. Ce programme est une transition vers la maternelle. Il permet à l'enfant de se familiariser avec le milieu scolaire et se préparer pour l'école. Ça vous intéresse?

Veillez contacter Lucie Mineau, au 450 746-3990, poste 6035.

HORAIRE ET TARIFS VÉLO SUR L'EAU

Horaire : Yamaska : 9h, 13h et 17h

Sainte-Anne de Sorel : 8h30, 12h30 et 16h30

Tarifs		
Adulte :	Aller simple	5\$
	Aller-retour	7\$
Enfant	Aller simple	2\$
	Aller-retour	3\$
Famille (2 adultes + 3 enfants)	Aller simple	8\$
	Aller-retour	13\$
Passe saisonnière		20\$

**L'horaire est sujet à changements selon les caprices de Dame Nature*



Pour plus d'infos, vous pouvez contacter les numéros suivants : 450 742-5716 ou 1 866 742-5716

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO RY-79-2015 AFIN D'AUGMENTER L'ÉTENDUE DE LA ZONE HA.8 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE PB.2.

1. Objet du projet et demande d'approbation référendaire

Le Conseil a adopté le projet de règlement intitulé "Règlement amendant le Règlement de zonage no RY-79-2015 afin d'augmenter l'étendue de la zone Ha.8 à même une partie de la zone Pb.2".

Ce projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Une copie du résumé du projet de règlement peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

2. Identification des zones faisant l'objet du règlement et des zones contiguës

Zones faisant l'objet du règlement	Zones contiguës aux zones faisant l'objet du règlement
Ha.8 et Pb.2	Ha.9, Ha.10, Ag.12, Ag.17, Ag.18, Cb.4, Pb.1, Ca.1, Pa.4, Pa.5, Hb.4

Localisation des zones faisant l'objet du règlement

Les zones faisant l'objet du règlement se situent à l'ouest de la rivière Yamaska.

La zone Pb.2 occupe la presque totalité de la rive ouest de la rivière dans le secteur à l'intérieur des limites du périmètre d'urbanisation. La zone se définit par une bande irrégulière longeant la rivière d'une largeur variant de 40 à 160 m.

La zone Ha.8 se situe au centre-nord de la portion ouest de l'aire incluse à l'intérieur du périmètre d'urbanisation de la Municipalité, à proximité des rues Salvas, Brouillard et Lauzière.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 11 juillet 2019.
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande à l'égard des dispositions du projet peuvent être obtenus au bureau de la Municipalité, aux heures normales de bureau.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le second projet peut être consulté au bureau de la Municipalité, au 100, rue Guilbault à Yamaska, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 12 h30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Yamaska.

Ce 27.^e jour du mois de juin 2019

Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et secrétaire-trésorière



LES PLAISANCIERS INVITÉS À LA PRUDENCE



Juin 2019 - Les patrouilleurs nautiques de la Sûreté du Québec des MRC Pierre-De Saurel et Vallée-Du-Richelieu, ainsi que de la Régie Intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent, rappellent qu'ils seront présents sur les plans d'eau pour assurer la sécurité des plaisanciers pendant la saison estivale 2019. Les policiers travailleront en étroite collaboration afin de faire respecter les différents règlements et lois tels que le Code criminel et la Loi sur la marine marchande.

Nous rappelons aux plaisanciers que quiconque conduit un bateau lorsque sa capacité de conduite est affaiblie par l'effet de l'alcool ou d'une drogue commet une infraction au Code criminel.

Quoiqu'il ne soit pas interdit au Québec de consommer de l'alcool à bord d'une embarcation, même s'il s'agit d'un bateau à moteur, les plaisanciers qui consomment de l'alcool augmentent considérablement les risques de décès ou de blessures en plus de s'exposer aux sanctions prévues par le Code criminel.

Pour leur sécurité, les plaisanciers sont donc invités à éviter toute consommation d'alcool à bord d'une embarcation puisque certains facteurs, comme le soleil, le vent et les mouvements d'un bateau soumis aux effets des vagues, peuvent intensifier les effets de l'alcool quand on est sur l'eau.

Naviguez à une vitesse sécuritaire

Comme vous pourriez devoir vous arrêter ou manœuvrer soudainement pour éviter un abordage, naviguez à une vitesse sécuritaire, que vous établirez en fonction de différents facteurs tels que :

- La capacité de voir devant vous – la vitesse réduite est la seule vitesse sécuritaire dans les conditions de brouillard, de brume, de pluie et d'obscurité;
- Le vent, l'eau et les courants;
- La vitesse à laquelle votre embarcation peut changer de direction;
- Le nombre et les types de bâtiments exploités près de votre embarcation;
- La présence de risques à la navigation, comme les rochers et les souches.

En tout temps, pour leur sécurité, les citoyens sont invités à être prévoyants, vigilants et attentifs lorsqu'ils naviguent sur l'eau. Voici quelques consignes de sécurité :

- Avoir l'équipement obligatoire à bord de votre embarcation et en vérifier l'état avant votre départ;
- Porter un gilet de sauvetage en bon état et de taille adéquate en tout temps;
- Avoir un moyen de télécommunication à bord (cellulaire, radio maritime VHF, etc.);
- Prévoir son itinéraire et consulter la météo avant de partir;
- Avoir avec soi une carte des plans d'eau;
- Informer quelqu'un de votre plan de route (itinéraire, détails sur l'embarcation et les personnes à bord, etc.);
- Apportez le nécessaire pour prévenir la déshydratation, les coups de chaleur et l'hypothermie.

Bonne saison estivale 2019 à tous!

Service des communications avec les médias
Sûreté du Québec
District Sud – Région Montérégie
450 641-7549
www.sq.gouv.qc.ca

Entreprises d'ici

Garderie privée
nouvellement ouverte au
32, rue Arel à Yamaska.
Place disponible pour les
18 mois et plus. Collation santé et repas
fournis. 30\$/jour avec reçu



Heure d'ouverture : du lundi au vendredi
de 7 h à 17 h

Pour infos : contactez Stéphanie au
450 494-2542

AVIS À TOUS!!!

Si vous connaissez une personne qui célébrera son **90^e** anniversaire de naissance en 2019, qu'elle habite à Yamaska, qu'elle en soit originaire ou restée attachée de par ses enfants ou autre, veuillez en aviser l'équipe du journal. S'il y a eu oubli par le passé, il n'est jamais trop tard pour nous le mentionner. Nous soulignerons le parcours de ces gens par un court texte afin de les faire connaître.

Pour infos, veuillez aviser le bureau municipal au 450 789-2489

LA PROPRETÉ À
YAMASKA,
L'AFFAIRE DE TOUS!

De la belle visite chez nous...

Au printemps dernier, un citoyen américain du Texas, du nom de Cal Paranteau, a demandé des informations à la Société historique Pierre-de-Saurel au sujet de ses origines familiales. La Société l'a mis en contact avec Mme Linda Dufault, passionnée d'histoire et de surplus, bilingue. Étant donné que M. Paranteau savait que ses ancêtres étaient originaires de Yamaska, celle-ci m'a contactée afin d'organiser sa visite chez nous. Je lui ai fourni des documents qui l'ont aidé dans ses recherches. Malheureusement, sa visite prévue au début du mois de mai dernier coïncidait avec la période durant laquelle j'étais à l'extérieur du pays. Alors, le 4 mai dernier, Mme Linda Dufault l'a alors, accompagné pour sa première visite au Québec dans son périple dans le secteur d'origine du pays de ses ancêtres, car comme tous les Parenteau d'Amérique, il est un descendant de Pierre Parenteau et de Madeleine Tisserand. Ce fut un moment particulièrement émouvant, pour lui, de voir l'église, le cimetière et de marcher sur le pont Camille-Parenteau.

Bien heureux de sa première visite, il a promis de revenir et je serais très heureuse de pouvoir le rencontrer à ce moment-là....

Voici une photo prise lors de cette journée mémorable pour M. Paranteau...

Diane De Tonnancourt
Mairesse de Yamaska



Renouvellement du mandat du curé

Monseigneur André Gazaille, évêque de Nicolet, vient de renouveler pour un autre terme, le mandat du curé de la Paroisse Saint-Michel, l'abbé Lionel, ptre. Le mandat d'un curé est d'une durée de six ans, après, l'évêque peut le renouveler ou non, dépendant des besoins du diocèse et autres choses. Je remercie mon évêque de me manifester sa confiance et répondre aux désirs des paroissiens de Saint-Michel, comprenant les communautés chrétiennes Saint-Gérard-Majella, Saint-David et Yamaska, de garder leur curé. Je suis heureux à Saint-Michel, je vous aime. Lionel, ptre-curé

Happening diocésain mercredi 4 septembre à Saint-Cyrille-de-Wendover.

Depuis plusieurs années, le diocèse de Nicolet propose une soirée de lancement d'une nouvelle année pastorale. Cette année, le lancement de l'année pastorale aura lieu **mercredi 4 septembre à 19h30 à l'église de Saint-Cyrille de Wendover** (le lieu est à confirmer).

Le lancement de l'année pastorale a deux objectifs principaux : Permettre à tous les diocésains de se rencontrer et fraterniser ensemble, en somme, prendre conscience qu'ils ne sont pas seuls à travailler dans un champ de pastorale au niveau de la paroisse ou de la communauté chrétienne. Le deuxième objectif 'booster' les participants à la soirée de lancement, afin de partir enthousiasmés pour la nouvelle année pastorale. La soirée est aussi l'occasion d'être informés des priorités pastorales pour l'année qui commence. Tous les diocésains sont les bienvenus à cet 'happening' diocésain.

P.S. Un 'happening' est un événement festif, où il peut y avoir de l'imprévu.



Horaire des célébrations pour la période estivale :

Pour le mois de juillet et jusqu'à la mi-août, il n'y aura pas de messe sur semaine, ni à Yamaska, ni à Saint-David.

Pour les messes du dimanche, à Yamaska, Saint-David et Saint-Gérard-Majella les dimanches 14 et 21 juillet et 4 août, il y aura célébration de la Parole avec distribution de communion. Merci à Jacques Crépeau qui assurera l'animation de la Parole à Saint-Gérard-Majella (le samedi soir à 19h00) et à Saint-David (dimanche 10h45) et à la chorale de Yamaska qui assurera la célébration de la Parole à Yamaska (dimanche 9h30).

Information urgente et spéciale durant l'absence du curé.

Vous pouvez toujours appeler au 450-789-2115 (presbytère), une personne désignée se chargera de communiquer avec le curé pour une information urgente et importante.

N'oublions pas la Fête du nautisme à Yamaska

La Municipalité de Yamaska prépare une fête du nautisme à Yamaska **samedi 6 juillet prochain**. Pour l'occasion, il y aura à la sacristie de l'église de Yamaska, une exposition des vêtements liturgiques richement brodés que les prêtres portaient autrefois lors de célébrations religieuses. Les portes de l'église seront ouvertes durant la période de l'exposition et également pour les personnes désireuses de visiter l'église de Yamaska samedi 6 juillet.



Lionel Énard,
Prêtre-curé

PROJET « RUE CONVIVIALE »

La Municipalité a installé des boîtes à fleurs sur la rue Principale, face au parc J.-B.-St-Germain afin de favoriser une réduction de la vitesse de l'ensemble des automobilistes afin d'augmenter la sécurité des citoyens.



TERRAIN DE TENNIS ET DE PICKLEBALL



Un terrain de tennis est aménagé au parc Léo-Théroux. Afin d'y avoir accès, vous pouvez vous procurer une clé moyennant un dépôt obligatoire de **15 \$ pour un résident et de 25 \$ pour un non-résident** en vous présentant au bureau municipal. La clé est non transférable; elle doit demeurer en la possession du détenteur.

GRAND MÉNAGE D'ÉTÉ

La municipalité demande la collaboration des citoyens pour tondre leur pelouse, qui **ne doit pas dépasser une hauteur de 20 cm** selon le règlement et faire le grand ménage de leur terrain. En effet, un petit coup de balai sur vos trottoirs en enlevant toute la végétation qui y pousse et dans la rue serait apprécié.

Ce service ne fait pas partie de votre compte de taxes...



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

N° RY-79-2015-04 amendant le Règlement de zonage no RY-79-2015 afin d'augmenter l'étendue de la zone Hb.5 à même une partie de la zone Pa.3

1. Objet du projet et demande d'approbation référendaire

Le présent règlement a pour but d'augmenter l'étendue de la zone Hb.5 à même une partie de la zone Pa.3, et de permettre que les usages autorisés actuellement dans la zone Hb.5 soient autorisés dans le secteur visé par ledit agrandissement.

Ce projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*. Une copie du résumé du projet de règlement peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

2. Identification des zones faisant l'objet du règlement et des zones contiguës

La zone d'habitation de moyenne densité Hb.5 est agrandie à même une partie de la zone communautaire institutionnelle Pa.3 afin d'inclure le lot numéro 5 078 311, d'une superficie de 906,1m², à l'intérieur de ses limites. Les zones faisant l'objet du présent règlement sont localisées à l'ouest de la rivière Yamaska.

Zones faisant l'objet du règlement	Zones contiguës aux zones faisant l'objet du règlement
Hb.5 et Pa.3	Ca.1, Ca.4, Ca.5, Ha.6, Ha.7 et Hb.5

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 11 juillet 2019.
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'exède pas 21.

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande à l'égard des dispositions du projet peuvent être obtenus au bureau de la Municipalité, aux heures normales de bureau.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le second projet peut être consulté au bureau de la Municipalité, au 100, rue Guilbault à Yamaska, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 12 h30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Yamaska.

Ce 27.^e jour du mois de juin 2019

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

FÊTE ESTIVALE 2019 À SAINT-DAVID

Réserver la date du samedi 17 août 2019 pour la 1^{ère} édition de la fête estivale, à Saint-David

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec Vickie Larouche au 450 881-3101 ou au ylarouche@stdavid.qc.ca

Course Saint-Robert

Samedi 14 septembre 2019 dès 8 h 45

Centre multifonctionnel de Saint-Robert
(363, rue Principale)

Tous les profits iront à La Fondation En Vue de l'Institut Nazareth et Louis-Braille ainsi que l'Association Panda Les Deux-Rives.

Pour jeunes et adultes

1 km - 2 km - 5 km - 10 km



Inscriptions avant le 6 septembre 2019

Les personnes intéressées pourront s'inscrire sur le site www.inscriptionenligne.ca (Course Saint-Robert).

****Frais de 6 \$ additionnel pour les inscriptions après le 6 septembre.**

****Aucun remboursement pour les inscriptions.**

Détails supplémentaires

- Pour coureurs et marcheurs
- Chrono 900 assura le chronométrage
- Remise de médailles pour les gagnants
- Points d'eau
- Collations aux participants
- Musique et activités
- Prix de présences

Pour informations : Vickie 450 881-3101

La pétanque pour tous!

Venez vous amuser en jouant à la pétanque, au parc J.-B.-St-Germain, tous les mercredis dès 18 h 30. Les équipes sont formées sur place, tous sont acceptés, il s'agit de pointer le plus juste possible... Si la température n'est pas favorable, l'activité est reportée au mercredi suivant.

Pour plus de renseignements, Léo-Paul au 450 789-2175.

Coffre à jouets communautaire Parc Léo-Guilbault

«Un coffre rempli de matériel pour faire jouer, courir, sauter et surtout, mettre de la vie au parc Léo-Guilbault»

Des jeux pour les petits, mais également pour les grands. Vous pouvez vous procurer la clé du coffre à jouets au bureau municipal de Yamaska. Vous devez remplir un formulaire de prêt pour avoir accès à la clé. Les jeux doivent rester au parc Léo-Guilbault. Un dépôt de 20 \$ sera exigé seulement pour les personnes qui désirent garder la clé lorsque le bureau municipal sera fermé. À noter qu'il y aura vérification des jeux après utilisation.

Du plaisir pour tous, venez découvrir la panoplie de jeux du coffre à jouets communautaire!



Organismes (suite)

Bibliothèque

Bienvenue!

*Nos heures d'ouverture sont les
mardis
de 14h00 à 16h00 et
de 19h00 à 20h00*

PRIMEUR

*À compter du 7 septembre prochain, votre
Bibliothèque ouvrira ses portes chaque
premier samedi du mois, de 10h00 à 12h00.*

*Vous pourrez rapporter les livres empruntés le
premier samedi du mois
suivant!*



ROMANS ADULTES

Tu peux toujours rester, de
Valérie Chevalier

**Les sept mariages d'Edgar et
Ludmilla**, de Jean-Christophe Rufin

Au royaume des aveugles, de
Louise Penny

Dans son ombre, de Chrystine
Brouillet

Ghost in love...un roman, de Marc
Levy

**William et Eva - Tome 2 - Le
magasin général**, de Mélanie Calvé

Les imposteurs, de John Grisham

**Abigaël Messagère des Anges -
tome 5**, de Marie-Bernadette Dupuy

Une bottine et un cœur sur une patte, de
Lucy-France Dutremble

Où tu iras j'irai, de Jojo Moyes

**L'homme de l'ombre - Tome 1 - Québec
1770**, de Laurent Turcot

**L'amour au temps d'une guerre - Tome 2 -
1942-1945**, de Louise Tremblay D'Essiambre

PSYCHOLOGIE

L'Amour de soi, de Marc Gervais

BIOGRAPHIES

**Félix Leclerc - L'alouette en
liberté**, de Christian Quesnel
*Récit graphique à saveur
documentaire*

**Les déplacés - 20 récits
d'écrivains réfugiés**,
*Préfacé et édité par le prix
Pulitzer, Viet Thanh Nguyen*

ENFANTS

Le loup qui avait un nouvel ami,
d'Orianne Lallemand et Éléonore
Thuillier

Spalt adore Jardiner! de Rob
Scotton

LITTÉRATURE JEUNESSE

Juliette à San Francisco, de Rose-Line
Brasset

**Marianne Bellehumeur - Tome 3 - Avec les
yeux du cœur**, de Lucille Bisson

**Marianne Bellehumeur - Tome 4 - Le cœur
sur la main**, de Lucille Bisson

**Défense d'entrer - Tome 1 - Réservé aux
gars**, de Caroline Héroux

**Défense d'entrer - Tome 2 - Histoire de
peur**, de Caroline Héroux

**Défense d'entrer - Tome 3 - Bienvenue chez
les grands!** de Caroline
Héroux

*BONNE LECTURE!
BONNES VACANCES!*

*L'équipe des
bénévoles*



À NOTER :

*Lors de votre visite, vous êtes
invité(e) à compléter un coupon pour
le tirage mensuel d'un certificat
cadeau de \$25 à la Librairie Marcel
Wilkie inc.*

L'Afeas et ses dossiers

Sensibilisation contre la violence, la traite des personnes, vieillir chez soi ou aller en résidence, les médias sociaux, la reconnaissance du travail invisible, l'équité salariale, le service de garde, l'assurance parentale, la reconnaissance des aidants/aidantes naturel (le)s etc.



L'amélioration du cheminement de la femme est son cheval de bataille.

Petit rappel à vous mesdames qui n'avez pas renouvelé votre cotisation 2019-2020 et invitation à vous les femmes qui voulez faire partie d'une équipe active, dynamique, crédible et défendant les droits des femmes et de la famille! Vous participerez à des soirées enrichissantes, récréatives et des conférences diversifiées. Des cours de yoga et de tissage sont organisés et vous pouvez profiter des rencontres avec repas. 30\$/année soit 0.08\$/jour. N'hésitez pas, pour info : 450 789-2175

Les marcheurs-pèlerins à Yamaska

Une vingtaine de marcheurs, du pèlerinage annuel de Granby au Cap-de-la-Madeleine, arriveront à Yamaska le **samedi 10 août aux environs de 16h**. Après le repas chaud, servi par les bénévoles de l'Afeas, au centre communautaire, et une nuit pour refaire leur énergie, ils quitteront le 11 août, tôt le matin. Soyons nombreux à les accueillir et les encourager pour la bonne cause!



Le BINGO, c'est un rendez-vous avec des prix en argent très intéressants

Une soirée à ne pas manquer, le **bingo-Afeas!** Il se tiendra à la salle Léo-Thérroux, le **jeudi 22 août dès 19h**. Vous pouvez arriver à partir de **17h pour avoir le choix de votre table**. Casse-croûte sur place et l'invitation s'adresse à tous. Nous comptons sur votre présence!
Information : Diane au 450 789-2175



Collecte de sang

Héma-Québec nous informe qu'une collecte de sang se tiendra le **lundi 28 octobre** à la salle Léo-Thérroux. À inscrire à votre agenda, vous les donneurs!!!

Les membres du conseil d'administration de l'Afeas Yamaska vous souhaitent d'agréables vacances! Prenez du bon temps dans la gaieté et l'essentiel est de vous détendre dans la sérénité...

Diane Bibeau
Présidente

